



Le pays du cheval !

Pur-sang, trotteurs, chevaux de sport et de loisirs, de trait, poneys et ânes sont très présents dans le paysage normand.

Près de la moitié des chevaux de courses français (pur sang et trotteurs) est immatriculée en Normandie. La région regroupe le tiers des immatriculations nationales de chevaux de sang.

La Normandie possède, sur son territoire, deux Haras Nationaux : le Haras du Pin, "Versailles du cheval", dans l'Orne, et celui de Saint-Lô, dans la Manche.

De plus, les ventes de yearlings à Deauville ont installé la région normande aux premières places mondiales du marché des pur-sang et trotteurs.

Depuis 2005, la Basse-Normandie a été labellisée "Pôle national de compétitivité pour la filière équine".



Une spécialité : le cheval de course

Depuis 2000, on immatricule, chaque année en Normandie, entre 7 200 et 8 200 chevaux de course. Les chevaux de course (pur-sang et trotteurs français) représentent les 2/3 des immatriculations normandes de chevaux de sang alors que la moyenne française n'atteint pas les 50 %.

De nombreux champions sont nés et ont évolué sur les terres normandes. Parmi eux, on peut citer : Général du Pommeau, Baloubet de Rouet, Sagamix, Jag de Bellouet, Cocktail Jet, Offshore Dream, Oyonnax...

En France, entre 2008 et 2009, les immatriculations de chevaux de selle progressent de 12 %, celles de chevaux de course se maintiennent. En Normandie, les immatriculations de chevaux de selle progressent de 4 %, celles de chevaux de course de 2 %.

Répartition par race des immatriculations de chevaux de sang et poneys en 2009

Pur-Sang et AQPS	Trotteurs	Ch. Selle	Poneys	Races étrangères	
25 %	44 %	24 %	6 %	1 %	Basse-Normandie 10 851
12 %	37 %	34 %	14 %	3 %	Haute-Normandie 1 342
23 %	44 %	25 %	7 %	1 %	Normandie 12 193
16 %	27 %	42 %	10 %	5 %	France 40 282

Source : SIRE

Des spécificités locales

• **Le Calvados** est à la pointe de la recherche équine avec l'Institut pathologique du cheval (IPC) qui regroupe deux équipes de recherche : le CIRALE (Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équines) qui est une unité de l'école nationale vétérinaire d'Alfort et le LERPE (Laboratoire d'études et de recherches en pathologie équine) qui dépend de l'AFSSA ; et le Laboratoire départemental Franck Duncombe spécialisé en pathologies infectieuses équines. Le secteur des chevaux de course (trot puis galop) concerne plus de la moitié des élevages du département. Le cheval de selle et de sport est également bien présent.

• **L'Eure** est une région d'élevage de trotteurs et de selle français, mais c'est avant tout une terre d'accueil pour les cavaliers et les sports équestres. C'est l'un des premiers départements français en terme de pratique équestre avec plus de 9 200 licenciés (soit 15 licenciés pour 1 000 habitants). L'activité de préparation et d'entraînement des chevaux y est importante. L'Eure héberge l'un des trois premiers centres nationaux de formation d'enseignants, le Village équestre de Conches.

• **La Manche** possède le plus important effectif équin national. C'est le département berceau de la race Selle français. Il est surtout orienté vers l'élevage de chevaux de selle/sport. Il fournit de nombreux champions nationaux et internationaux en sport hippique. La Manche occupe aussi la place de leader national pour le Cob normand et pour l'âne du Cotentin. D'une manière générale, les élevages de la Manche sont très nombreux mais ont un effectif moyen assez faible.

• **L'Orne** s'est spécialisée dans le cheval de course. C'est le premier département français pour l'élevage de trotteurs, le galop vient en 2^e position, le cheval de sport occupe la 3^e place. Ce département est aussi le berceau de l'une des races de trait emblématiques : le Percheron (issu du croisement entre un étalon arabe et une jument de trait). Le Haras National du Pin, "Versailles du cheval", classé monument historique, abrite aujourd'hui l'École nationale professionnelle des haras (ENPH). Par ailleurs, la jumenterie du Haras du Pin est centre d'expertise en reproduction équine, parasitisme, alimentation équine/pâturage.

• **La Seine-Maritime**, terre de randonnée, offre de nombreuses possibilités de promenades équestres sur les chemins ruraux ou dans les forêts domaniales. Le département possède plus de 1 000 kilomètres d'itinéraires spécifiques balisés pour les cavaliers. Différents circuits reliant massifs forestiers, abbayes et côte maritime sont proposés. Parmi ceux-ci, deux grands itinéraires partent de l'estuaire de la Seine pour rejoindre d'un côté, le Tréport, en longeant la côte d'Albâtre et de l'autre, Gournay en Bray en suivant la vallée de la Seine. La production seinomarine est orientée vers le selle français et les chevaux de course (trotteurs français puis pur sang). Le pôle équestre de Mauquenchy accueille régulièrement diverses manifestations.

Dans les départements normands, plusieurs structures d'enseignement agricole ou non, forment aux divers métiers de la filière équine, du CAP agricole, au Mastère "Sciences et management de la filière équine" (de niveau bac + 6), en passant par la licence professionnelle "Management et gestion des entreprises de la filière cheval" dispensée par l'IUT d'Alençon (61), en partenariat avec le lycée agricole de Sées (61) et le Haras du Pin.

Une exploitation agricole sur 5 possède des chevaux

La dernière Enquête Structure réalisée par le Ministère de l'agriculture a comptabilisé, en Normandie, 6 790 exploitations agricoles ayant des équidés : chevaux de sang, chevaux lourds, poneys ou ânes. En Basse-Normandie, 20 % des exploitations possèdent au moins un équidé ; ce taux atteint 16 % en Haute-Normandie (11 % pour la France métropolitaine).

Le cheptel équin normand total en 2010*		
	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Chevaux de selle, sport, loisirs et course	68 600	17 700
Chevaux lourds	3 730	851
Anes, mulets, bardots	7 000	1 480
Total équidés	79 330	20 031

* Dans les exploitations agricoles et hors exploitations agricoles

Source : Agreste

La Basse-Normandie est de loin la 1^{re} région française pour l'effectif équin avec près de 80 000 équidés (effectif dans les exploitations et hors exploitations agricoles), soit 13 % de l'effectif national équin. La Haute-Normandie, avec un peu plus de 20 000 équidés, ne regroupe que 3 % de l'effectif national.

Quelques races locales

La Normandie est le berceau de plusieurs races locales de chevaux lourds :

- le Percheron, la race percheronne est l'une des plus anciennes races françaises. Leur robe est grise ou noire et leur taille peut varier de 1,55 à 1,85 m. Il est utilisé pour l'attelage (loisirs, compétitions, tourisme) et la traction (débardage...);
- le Cob normand, plus léger que le Percheron. Cheval pour la randonnée, attelé ou monté, il est utilisé pour la détente et les loisirs.

La Normandie compte également plusieurs races asines locales : l'âne normand et l'âne du Cotentin, reconnaissable à sa croix de Saint-André.

Depuis 2000, en Normandie, on immatricule en moyenne, un peu moins de 700 naissances de poulains lourds par an (les immatriculations de chevaux lourds en Normandie ne représentent que 4 % du total des immatriculations françaises pour l'ensemble des races de chevaux lourds mais 60 % de celles de Cobs et 20 % de celles de Percherons).

Ces animaux sont destinés, pour l'essentiel, aux loisirs (attelage et randonnées), à l'exportation (débardage en Allemagne, courses au Japon...) ou encore à la boucherie.

Les naissances de chevaux lourds en Normandie semblent se stabiliser (611 immatriculations en 2009). Les cobs normands représentent près de la moitié de ces immatriculations (277 en 2009). Les percherons arrivent en 2e position, avec 236 immatriculations.

Les ventes aux enchères de yearlings à Deauville

Lors des ventes de yearlings (poulains de 18 mois maximum) à Deauville, en août 2011, les 3/4 des 438 poulains présentés ont trouvé preneur. Le prix moyen s'élève à 95 924 € et reste stable par rapport à 2010. En 2011, le Top Price (enchère maximale) s'est élevé à 1,7 million d'€ pour un poulain présenté par un haras du Calvados, acheté par un australien.

La filière cheval en Basse-Normandie

Cette filière est emblématique dans la région. La Basse-Normandie est la 1^{re} région française pour son effectif équin avec près de 80 000 équidés. La région a d'ailleurs été labellisée Pôle national de compétitivité pour la filière équine. Elle possède sur son territoire deux Haras Nationaux : celui du Pin dans l'Orne et celui de Saint-Lô dans la Manche. De nombreux haras se sont spécialisés dans l'élevage de chevaux de course (trot et galop). Par ailleurs, la région est à la pointe de la recherche équine, avec des centres de recherche spécialisés. La Basse-Normandie accueillera les Jeux équestres mondiaux au cours de l'été 2014.

Actualités 2010-2011

● **La Basse-Normandie, avec l'ensemble des acteurs de la filière et les collectivités locales, a remporté l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux 2014.** Organisés tous les 4 ans, en alternance avec les Jeux olympiques, les JEM rassemblent 8 disciplines en compétition (concours complet, dressage, voltige, attelage, reining, concours de saut d'obstacle, endurance, dressage para équestre) et 2 en démonstration (horse-ball et polo). **La 7^e édition des JEM se déroulera du dimanche 17 au dimanche 31 août 2014.** La ville de Caen devrait accueillir la majeure partie des épreuves, l'endurance devrait avoir lieu autour du Mont Saint Michel, et l'épreuve de cross du concours complet au Haras du Pin. Cet événement devrait rassem-

bler 800 cavaliers et 900 chevaux venant de 60 nations différentes. Au cours de l'été 2010, une délégation bas-normande est allée aux Jeux Equestres Mondiaux 2010 à Lexington (Etats-Unis) afin de promouvoir les JEM 2014 en Normandie. Plus d'informations sur : <http://www.normandie2014.com>

● **Les ex Haras Nationaux sont maintenant scindés entre l'IFCE et France Haras.** En février 2010, les Haras nationaux et l'école nationale d'équitation de Saumur fusionnaient pour former l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE). Il regroupe les missions de service public dont la gestion du fichier central des équidés. Son siège est basé à Saumur. Parallèlement, **le groupement d'intérêt public France**

Haras a été lancé en décembre 2010. Constitué de partenaires publics et privés, il regroupe les activités concurrentielles anciennement gérées par les Haras nationaux (génétique, étalonnage, identification, appui technique aux éleveurs...). Le siège social de ce GIP est basé au Haras du Pin, dans l'Orne.

● **Après un an et demi de travaux, le Pôle international de Deauville a été inauguré à l'automne 2010.** Il comprend une école d'équitation, l'accueil de chevaux pensionnaires et un espace pour l'évènementiel. Le site est doté de trois manèges pouvant accueillir toutes sortes de compétitions et équipes à l'entraînement. Plus d'informations sur : www.pole-international-cheval.com

● **Les lauréats de la 2^e édition du concours Equidefi ont été désignés en novembre 2010.**

Organisé par l'Institut français du cheval et de l'équitation, l'incubateur Normandie Incubation et le Pôle de compétitivité Filière équine, le concours Equidéfi a pour objectif de détecter des projets innovants liés au cheval, susceptibles de se développer en Basse-Normandie ou avec un partenaire bas-normand.

- Le Prix Equidéfi "création d'entreprise innovante" revient à Vetics pour ses travaux sur la création d'une banque de cellules souches thérapeutiques équines pour les pathologies locomotrices des chevaux.

- Le Prix Equidéfi "Projet R et D d'entreprise" revient ex-aequo à deux entreprises : Natural Grass pour le développement d'un nouveau type de surfaces sportives engazonnées, conciliant résistance et souplesse ; Equiortie pour la mise au point d'une gamme d'alimentation biologique à base d'ortie cultivée à destination des équins.

● **Tout détenteur d'équidés** (personne physique ou morale) doit s'enregistrer après de l'Institut français du cheval et de l'équitation et déclarer les lieux de détention de ses animaux. Il doit s'assurer que l'animal est identifié avant de le prendre en charge. La déclaration de détention ne doit être renouvelée qu'en cas de modification. Pour les déplacements temporaires des chevaux, c'est le registre d'élevage qui enregistre les entrées et sorties. Le principal objectif de cette mesure est de renforcer la veille sanitaire. Plus d'informations sur le site www.haras-nationaux.fr (rubrique "démarche SIRE").

● **Une maison du cheval à Caen** : l'Institut français du cheval et de l'équitation, le comité d'équitation de Normandie, l'équipe des jeux équestres mondiaux, le Conseil des chevaux de Basse-Normandie et le Pôle de compétitivité filière équine sont installés à Caen dans le même immeuble. Ils ont été rejoints en septembre 2011 par le réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine.

● Les Chambres d'agriculture de Basse-Normandie, en partenariat avec l'Institut de l'élevage et le Conseil des Chevaux de Basse-Normandie poursuivent leur partenariat dans le cadre d'**un dispositif d'acquisition de références en structures équines**. L'élaboration de références technico-économiques permet de donner des repères objectifs afin d'accompagner les installations et les projets des éleveurs de cette filière. Vous pouvez retrouver les dernières publications :

- "Les systèmes équins du grand Ouest" présente les résultats technico-économiques observés dans les structures équines. Des éleveurs spécialisés aux centres équestres, en passant par les structures associant équins et bovins, vous trouverez dans ce document toutes les caractéristiques et performances de ces structures : http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/syst_equin.pdf

- "Alimentation : vive la simplicité" bulletin où 3 éleveurs équins présentent leurs pratiques d'alimentation visant les formules les plus simples, gages de la maîtrise des coûts : http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/te_equin0910.pdf

- La "synthèse nationale des exploitations équines suivies dans le cadre des réseaux équins". Ce document présente les résultats technico-économiques observés dans les structures équines en 2008 au niveau national sur un échantillon

de 250 exploitations réparties sur 16 régions : <http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/equin-synthese.pdf>

- "Alimenter les équins : des repères pour faire simple, efficace et économique en privilégiant les ressources locales". Ce document présente les principales règles d'alimentation des équins, mais aussi les aliments les plus fréquemment disponibles pour élaborer une alimentation raisonnée économiquement tout en garantissant les performances de croissance ou d'élevage nécessaires :

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/nt_equin-alimentation.pdf

● Retrouvez également ces publications :

- Pension travail et valorisation de chevaux de sport :

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/nt_equin_1.pdf

- Pension hébergement en activité complémentaire

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/nt_equin_2.pdf

- Pension reproduction en activité complémentaire

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/nt_equin_3.pdf

- Création et conduite d'un centre équestre

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/nt_equin_4.pdf

- Typologie des éleveurs de chevaux de Basse-Normandie

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/typo_equin.pdf

- Les systèmes équins du Grand Ouest

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/syst_equin07.pdf

- Organisation du travail dans les centres équestres

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/te_equin0211.pdf

- Pension de toutes sortes

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/te_equin0608.pdf

Sources :

Agreste : SAA, Enquête structure

Service des haras nationaux, SIRE : immatriculations

Conseils des chevaux de Basse et Haute-Normandie : la filière équine en Normandie